

Lingettes DASR STERICID

Pour la désinfection sans rinçage ultérieur des surfaces et matériels préalablement nettoyés, destinés à être en contact avec des denrées alimentaires.



Formule

Actifs : Ethanol (CAS: 64-17-5): 54% m/m,
Propan-2-ol (CAS :67-63-0): 1% m/m.



Propriétés microbiologiques

En prêt à l'emploi à 20°C :

- Bactéricide :
 - EN 1276 en 30 secondes (conditions de saleté),
 - EN 1276 en 5 minutes (lait écrémé 1%),
 - EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%).
 - EN 16615 en 5 minutes (conditions de propreté),
- Bactéricide sur *Salmonella typhimurium* :
 - EN 1276 en 30 secondes (conditions de saleté),
 - EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté).
- Bactéricide sur *Listeria monocytogenes* :
 - EN 1276, EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté).
- Levuricide sur *C. albicans* :
 - EN 1650 en 30 secondes (conditions de saleté),
 - EN 1650 en 5 minutes (lait écrémé 1%),
 - EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%).
 - EN 16615 en 5 minutes (conditions de propreté),
- Fongicide sur *A. brasiliensis (ex.niger)*:
 - EN 1650, EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%).
- Virucide sur le rotavirus :
 - EN 14476 en 5 minutes (conditions de saleté).



Mode d'emploi

Lingettes prêtes à l'emploi et à usage unique.
Soulever le couvercle et retirer l'opercule d'étanchéité. Insérer ensuite la lingette centrale à l'intérieur du capot.

Passer la lingette sur la surface préalablement nettoyée. Laisser agir entre 30 secondes et 5 minutes selon l'activité antimicrobienne recherchée.

Le rinçage est inutile.

Bien refermer le couvercle après utilisation.
Sèche rapidement et ne laisse aucun résidu.



Précautions d'emploi

Produit réservé à une utilisation professionnelle.
Produit inflammable et irritant pour les yeux.
Consulter l'étiquetage et la fiche de données de sécurité au préalable.



Conditionnements

REF : DASR100

Boîte de 100 lingettes.
Carton de 12 boîtes.
Palette de 90 cartons

REF : DASR200

Boîte de 200 lingettes.
Carton de 6 boîtes.
Palette de 60 cartons

Produit Biocide TP 4

N° d'autorisation du produit (AMM) : BTR0307

Fiche Technique. Version 8 - 09/2018